



**CONVENTION SUR
LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/ICCP/1/1/Add.1/Corr.1
4 décembre 2000

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LE
PROTOCOLE DE CARTAGENA SUR LA
PRÉVENTION DES RISQUES BIOTECHNOLOGIQUES
Première réunion
Montpellier, France, 11-15 décembre 2000
Point 2 de l'ordre du jour provisoire *

ANNOTATIONS A L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Note du Secrétaire exécutif

Rectificatif

Annexe II

Veillez ajouter à la fin de la liste des documents de l'annexe II :

UNEP/CBD/ICCP/1/INF/1

Création de capacités en vertu du Protocole de
Cartagena sur la prévention des risques
biotechnologiques : programmes/projets réalisés, en
cours et prévus : note du Secrétaire exécutif

UNEP/CBD/ICCP/1/INF/2

Stratégie initiale visant à aider les pays à se préparer à
l'entrée en vigueur du Protocole de Cartagena :
soumission par le secrétariat du Fonds mondial pour
l'environnement

* UNEP/CBD/ICCP/1/1.